

**ETUDE DE LA STRUCTURE
DU GROUPEMENT ET DES PROCESSUS
DE CHANGEMENTS SOCIAUX**

par J. C. Pauvert

I. SITUATION DU GROUPEMENT D'EVODOULA

La notion de région économique, en Afrique Noire, commence seulement à s'imposer. Pendant longtemps, le découpage en circonscriptions administratives et en Territoires s'est opposé à la reconnaissance de ces réalités régionales. A la faveur du IIIème Plan Quadriennal, celles-ci tendent cependant à s'imposer; et de récentes instructions du Département insistent sur la nécessité d'une "synthèse des besoins et des moyens d'action dans le cadre de régions économiques, c'est-à-dire de zones où l'aspect propre des problèmes suppose une étroite coordination dans le choix et l'application des moyens d'action" (1).

Une zone comme celle de la production du cacao dans le Sud-Cameroun et le Nord-Gabon a indubitablement une personnalité et une activité bien caractérisées en Afrique Equatoriale. Ce "pays du cacao" a une personnalité suffisante pour qu'en soit faite une étude régionale interdisciplinaire; elle est bien caractérisée, tant du point de vue ethnique et culturel qu'économique.

Habitée par des populations appartenant au grand rameau fang, cette zone comprend au Cameroun les Régions administratives du Nyong et Sanaga, du Lom, et Kadei et du Ntem, et au Gabon celle du Woleu Ntem; l'évolution et le genre de vie de ses habitants dépendent essentiellement des variations de la production et de la commercialisation du cacao. A ce titre, cette région est intégrée dans un circuit mondial dont elle ressent nettement les oscillations. Sa part dans la production mondiale, dont elle représente environ 7%, lui assigne une place notable dans les échanges économiques internationaux. "Les épisodes récents des grandes luttes économiques, les inquiétudes actuelles montrent que le sort des planteurs de cacaoyers tout comme celui de leurs plantations dépendent de bien autre chose que de données géographiques locales. La santé des vergers, l'importance des récoltes, la qualité des fèves sont conditionnées bien plus par le niveau des prix que par les phénomènes climatiques ou pédologiques dans le cadre du milieu équatorial" (2).

L'étude de la structure de collectivités eton du Sud de la Sanaga a été l'occasion de mettre en valeur la complexité des relations existant entre ces petits groupes locaux et leur environnement ainsi qu'avec la société globale, et en particulier avec la région économique cacaoyère du Sud-Cameroun.

Cette région est le siège d'un même procès de développement économique, dont le début remonte à l'occupation allemande et qui a pris son essor à la fin de la deuxième guerre mondiale. Deux périodes se sont succédées : la première

-
- (1) Circulaire du Ministère de la F.O.M. Direction des Affaires Economiques et du Plan, n° 9308/AE/PLAN/3 du 13 décembre 1956, sur la préparation du troisième Plan Quadriennal d'Equipe-ment 1958-1962. L'adaptation des objectifs de ce nouveau plan à une formule d'assistance technique compatible avec les nouvelles institutions politiques rend indispensable l'étude de ces ensembles économiques.
- (2) G. VIERS, Le Cacao dans le monde, *Cahiers d'Outre-mer*, 6ème année, n° 24, Octobre-Décembre 1953, p. 350.

de traite intensive, marquée essentiellement par l'activité de la Südkameringsellschaft, qui exploita les ressources en caoutchouc de la forêt méridionale du Cameroun jusqu'en 1907, et par celle de plusieurs autres compagnies concessionnaires; une seconde période, qui dure encore, fut celle de la production cacao-yère, qui a également dans une certaine mesure l'aspect d'une économie de traite. Le cycle économique annuel est fonction de la traite du cacao qui provoque le flux monétaire saisonnier; la période de traite est celle durant laquelle le volume des achats de produits importés augmente considérablement; à la traite sont liés les travaux de construction, les mariages.

La structure du peuplement de cette région a été déterminée par plusieurs facteurs historiques dont les conséquences sont encore repérables. Tout d'abord, la pression des populations islamisées du Nord qui, se faisant sentir sur les Babouté, contraignit ceux-ci à repousser eux-mêmes le groupe fang au Sud de la Sanaga, qui marque encore sa limite Nord. Au début de cette migration, les Fang absorbèrent les Beti; puis s'avancèrent jusqu'au Ntem, puis jusqu'à la limite actuelle de leur expansion : l'Ogooué et la Côte du Gabon. A cette pression s'ajouta, à partir de 1910, celle qu'exerça l'autorité allemande, et qui fut de nature essentiellement économique. Cette forme des premiers contacts directs avec les Européens a son importance. Les recrutements de main-d'oeuvre pour le transport du caoutchouc jusqu'au port de Kribi, le long de la Karavanstrasse, ou vers Moloundou et le Congo, furent nombreux et se firent sentir dans toute la région; dans un sens opposé joua l'attraction des comptoirs commerciaux. Un fait à noter est l'organisation du portage le long de la Karavanstrasse : des relais étaient prévus, où étaient installés des groupes d'hommes assez nombreux, d'origine tribale différente, et qui constituèrent ensuite des villages moins homogènes.

Assez vite, les premières tribus ayant traversé le Sanaga s'étaient fixées au Sud de ce fleuve, dans la région où est installée actuellement la capitale Yaoundé, à la limite de la savane et dans une région préforestière qui est encore leur habitat; elles servirent d'intermédiaires avec les Bassa - population de l'Ouest - elle-même en contact avec les Portugais de la Côte et avec les Allemands, avec qui elles se livrèrent à la traite de l'ivoire, du caoutchouc et de l'ébène contre du sel et des marchandises manufacturées.

L'une des tribus qui traversèrent la Sanaga, le mvog Onamnye, du rameau Beti, se sépara en deux groupes : l'un se fixa, peu après le passage du fleuve, dans la zone qui est aujourd'hui la Subdivision de Saa, un autre groupe s'avancant jusqu'à la lisière du pays Bassa, afin de faire le troc des produits locaux contre les marchandises de traite. Par la suite ces éléments d'avant-garde se fixèrent dans cette zone frontalière (l'actuelle Subdivision d'Okola) et y firent souche, donnant naissance aux clans qui s'y trouvent encore. C'était là le début de la période de transition entre une économie de subsistance et une économie de traite, des échanges commençant à s'établir non seulement avec les Bassa, et avec la fraction de la tribu restée en arrière, mais également avec les autres tribus du même groupe eton, échanges portant sur le sel, mais aussi sur les femmes, ces unions consolidant les alliances locales. Le rôle des chefs de famille étendues et des chefs de clan était alors prédominant, car ils avaient le contrôle de toutes ces transactions.

Les trocs portant sur le sel et les marchandises importées, d'une part, l'ivoire, l'ébène et le caoutchouc, d'autre part, étaient déjà une conséquence, avant même l'arrivée des Allemands, de la présence des Européens sur la Côte, et peut être considérée comme une manifestation à distance de l'économie de marché sur l'économie locale de self-sufficiency. La population douala du littoral

a fait avec les Portugais jusqu'en 1820 le trafic des esclaves amenés de l'intérieur. Jusqu'en 1895, elle avait le monopole du commerce sur l'huile de palme et les palmistes, les pointes d'ivoire et le bois d'ébène également obtenus des populations de l'arrière pays.

Ces contacts économiques entre groupes de l'intérieur et groupes côtiers qui servaient d'intermédiaires avec les commerçants européens ne sont pas sans importance du point de vue de l'organisation des communautés eton, et en général fang; dans cette économie de traite, les rôles de chacun étaient définis suivant la place qu'ils occupaient dans la hiérarchie du *ndébot* (famille étendue) et du *mvog* (lignage majeur). L'une des institutions traditionnelles liées à cette structuration de la vie économique du groupe local est le *bilaba*, qui consistait essentiellement entre des échanges, ou plutôt des surenchères portant sur des objets de *nsak* (l'intérieur du pays) contre des marchandises de *mán* (extérieur); des dons de femmes étaient également faits à cette occasion.

Les chefs de *ndébot* et de *mvog* avaient dans ces échanges l'occasion à la fois de manifester leur richesse et leur puissance, celle de conclure des alliances et également celle d'acquérir des marchandises importées.

Dès cette époque, on voit donc coexister en pays eton l'économie de subsistance (cueillette et culture vivrières) qui est le propre du groupe familial restreint (foyer polygame) et une économie d'échange à laquelle le groupe étendu (*ndébot*) et même la tribu entière (*mvog*) participent, et qui est soumise à l'autorité traditionnelle.

Ces échanges se sont développés à la faveur de la pénétration allemande, puis française. Ils se modifièrent cependant du fait de l'introduction de la culture du cacao qui apparut comme une marchandise de traite susceptible d'être échangée, comme les palmistes, contre des produits d'importation, les commerçants européens préférant aussi le troc au paiement en espèces, et cela sous diverses formes, jusqu'à une période toute récente.

Les structures économiques coutumières étaient ainsi étroitement liées aux structures familiales; le groupe étendu, la véritable communauté, c'est-à-dire le *ndébot*, assurait sa subsistance dans le cadre des foyers polygames, mais recherchait sa sécurité et maintenait son prestige grâce à la traite de marchandises importées, et à leur troc entre elles ou contre des femmes, dans le cadre de relations plus étendues entre lignages majeurs ou même entre tribus.

Cet aspect de l'économie de traite survit encore dans la mesure où les jeunes hommes vont travailler sur la côte pour rapporter au village l'argent d'une part, mais aussi les marchandises d'importation (tissus par exemple) qui leur donneront le prestige nécessaire à l'acquisition d'une ferme.

Les premières tribus ayant ainsi occupé la région située immédiatement au Sud de la Sanaga et voisine des intermédiaires Bassa les vagues d'émigration fang qui suivaient furent contraintes de rechercher plus au Sud dans la forêt, un terrain d'accueil, et c'est la raison de l'émiettement progressif des tribus fang vers l'intérieur et le littoral du Gabon (et tout d'abord vers le littoral Sud du Cameroun, vers Lolodorf et Kribi, autres zones d'échanges de l'ivoire contre le sel). Stabilisées dans la vallée de la Sanaga (groupes Eton, Mvelé et Manguissa) où l'on compte jusqu'à 80 habitants au km², densité forte pour l'Afrique, les tribus fang sont de moins en moins concentrées : du Nord au Sud on trouve les groupes Boulou du Ntem (densité 9,8), Fang proprement dits, et Boulou d'Ebolowa (densité - 6,2), Boulou et Fang de Kribi (densité 4,2), Fang de

la frontière du Sud et du Woleu-Ntem au Gabon (densité 1,8).

Dans tous ces groupes Fang, on retrouve le même schéma d'organisation tribale : chacun d'eux est constitué d'un certain nombre de tribus exogames, composées chacune de clans ayant pour origine l'ancêtre ayant dirigé la migration, de sous-clans réunissant les descendants de l'un des fils de ce chef. A l'intérieur de chaque clan, ou plutôt lignage majeur, on distingue les familles étendues (*ndébot*), groupes patrilocaux qui constituent la principale unité politique, économique et familiale de la société Fang.

Cette organisation familiale s'est conservée, plus ou moins concrétisée par la forme du peuplement selon le degré de fixation et la densité : les tribus de la zone dense du Nord du "pays du cacao" (immédiatement au Sud de la Sanaga) ont conservé leur unité et elles occupent chacune un territoire bien défini qui correspond à une ou plusieurs divisions administratives entières du type "groupement" (correspondant à un canton); au contraire, les tribus contraintes à une migration plus longue et plus lointaine se sont dispersées, et c'est le cas de celles qui ont été étudiées au Woleu-Ntem par G. Balandier.

Tel est le contexte régional global dans lequel se trouve inscrit le groupement échantillon choisi pour étude interdisciplinaire, le groupement d'Evodoula.



II. L'ORGANISATION SOCIALE ET SES TRANSFORMATIONS

D'un point de vue strictement sociologique, le premier problème posé à l'occasion de l'enquête d'Evodoula a été la détermination des types de groupement réellement organisés et repérables dans la société globale. Que ce soit pour déterminer la signification de certaines caractéristiques démographiques, ou pour comprendre certains aspects de la vie économique, il était indispensable de rechercher les véritables formes sociales structurant la population considérée.

L'enquête effectuée à Evodoula s'était assignée comme objectif précis l'étude d'une communauté considérée comme représentative du pays Ewondo-Eton; il est apparu nécessaire de rechercher quels pouvaient être la réalité, les dimensions et les principes d'unification d'une telle communauté puis de déterminer dans quel contexte régional plus large elle s'inscrit, et quels sont les phénomènes de changement d'échelle qui l'affectent, en particulier dans le domaine des faits économiques.

Les recherches ont porté sur une collectivité correspondant à un "groupement" (unité administrative) habitée en totalité par des membres de la tribu (*mvog*) Onamnyé, l'une des tribus Eton qui appartiennent au groupe Fang (considérés généralement comme Bantou Nord-Occidentaux).

Le découpage administratif en groupements ne correspond pas à la répartition des tribus, en ce sens qu'une de celles-ci, comme celle des Onamnyé, compose la totalité de la population de trois groupements distincts de la Subdivision d'Okola (Groupements Mvog Onamnyé I, II et III, soit au total 1.660 individus), et la presque totalité de la population d'un groupement de la Subdivision voisine de Saa (Groupement de Lebamzip, 4.074 membres de la tribu Onamnyé sur 4.775 habitants).

Les groupements eux-mêmes sont cependant, chacun homogène du point de vue tribal. Il n'était naturellement pas question de considérer comme communauté échantillon la tribu, dès lors qu'elle ne constituait pas une unité résidentielle, et du fait d'ailleurs qu'elle était numériquement trop importante.

Le groupement Mvog Onamnyé II a paru constituer un bon échantillon de communauté ewondo-eton, tout au moins au stade de l'hypothèse de travail, notre but étant justement de déterminer la nature d'une communauté de ce groupe ethnique, sans qu'à priori ce type de groupement puisse être rapproché du type clanique, villageois ou résidentiel, économique, c'est-à-dire sans que ses limites puissent être déterminées arbitrairement en raison de l'un de ces principes d'unification.

Un groupement administratif comme celui de Mvog Onamnyé II est restreint, du type village, ou hameau, assez limité également pour représenter une unité

résidentielle bien définie et susceptible de correspondre à des principes d'unification du type du lignage ou du clan.

Comptant 11 villages, répartis sur 75 kilomètres carrés, et 3.105 habitants, soit une densité de 40 habitants au kilomètre carré, le groupement Mvog Onamnyé II est par ailleurs bien représentatif du semis de peuplement observable dans l'ensemble de la région, caractérisé par la dispersion de hameaux le long des pistes, sans que jamais de grosses agglomérations soient formées autour d'un centre commun (cf. Pl. I, a) : la moyenne des habitants par village administratif s'établit autour de 230 habitants (sur 1.390 villages dans la région du Nyong et Sanaga, on en compte 572 ayant entre 200 et 400 habitants, et seulement 43 ayant plus de 800 habitants).

Toutefois, il s'agit là de villages n'ayant qu'une unité administrative, seule notre enquête devait permettre de constater si celle-ci correspondait ou non à un autre type d'unification, raison pour laquelle il était nécessaire au départ de choisir un échantillon plus vaste que le village administratif, au cas où les dimensions de celui-ci seraient inférieures à celles de la communauté réelle, ou au cas, au moins, où ses limites seraient différentes. C'est pourquoi a été choisie une zone de vie collective telle que le groupement Mvog Onamnyé II.



Ph. I - Les villages sont dispersés le long des pistes, dans la forêt.

LE GROUPEMENT MVOG ONAMNYE II

Les 11 villages administratifs qui le constituent comprennent chacun un ou plusieurs hameaux :

1. Nkolakok : Nkolakok, Mintimiatou, Nkolmpom, Nkoèlèna.
2. Etok : Nyada, Ekoumadzap, Mbélébikol.
3. Nkolaband : Zobelombemé, Nkolmelem, Nkolmissouma.
4. Nkolossang : Evanambèbé, Nkolepok.
5. Nkolowondja : Nkolngon.
6. Nkoatlebel : Eligmenouna.
7. 'Nongmenang : Nkolbiwomé, Lèyèné.
8. Minwoho : Nkolotomo, Pobo, Minwoho Nké, Evang-Menouma, Nkolmebang.
9. Ekol : Nkolbiyem, Nyong-Koé, Ntong-Niara.
10. Nkolkugda : Nkolbiyem, Nyong Ngebé, Evodoula-Ekol, Ekoumassé, Evodoula Koudga.
11. Evodoula : Tong-Ndouhi, Nlongmelen, Minkoat-anyong.

Entre ces différents groupes résidentiels sont répartis les membres de quatre *mvog* ou clans appartenant tous à la tribu des Onamnyé :

- Mvog Elumbum ou Ekol, Nkolakok, Evodoula, Nkolkougda
- Mvog Owondja ou Nkotabel, Nkolowandja, Nkolossan.
- Mvog Tsamnyé ou 'Nongmenan, Etok, Nkolabang.
- Mvog Ongemnyé ou Minwoho.

D'autres *Mvog*, fixés dans des villages d'autres groupements, appartiennent aussi à la tribu des Onamnyé :

- Mvog Nomo Allege ou Nkolongkok, Nlon Onambele, Nlongbon, Ebougsi, Lebamzip.
- Mvog Onambelé Allege ou Ekekam, Nlongbon, Abamzip.

Eloumboum Owondja, Tsamenyé, Ongenemnyé, Nomo Allege et Onambelé étaient les fils de l'ancêtre Onamnyé, qui conduisait la tribu lors du passage de la Sanaga, au moment de la grande migration qui portait les différents groupes fang vers le Sud. Après la traversée du fleuve, les familles conduites par Onamnyé se fixèrent tout d'abord dans l'actuel groupement de Lebamzip, au Nord-Est du groupement Mvog Onamnyé, puis, à partir de cette tête de pont, essaimèrent vers la région occupée par les Bassa, qui amenaient le sel de la côte. C'est alors que les différents clans composant la descendance des fils d'Onamnyé se répartirent dans leur aire de dispersion actuelle, c'est-à-dire la boucle formée par la Sanaga et son affluent la Mbemé qui constitue la frontière des Eton avec le pays bassa.

Afin de déterminer les principes d'unification agissant au niveau de la communauté restreinte du type hameau, et de rechercher comment ces principes coïncident ou non avec les structures du type clanique ou lignager, nous avons analysé la composition d'un ensemble résidentiel constitué par trois hameaux, habités par des représentants de plusieurs clans de la tribu Mvog Onamnyé : les hameaux de Nlongmelen, Mintimiatou et Nkolakok, dans lesquels ont également été effectuées les enquêtes démographiques nutritionnelles et socio-économiques.

Chacun de ces hameaux est occupé par les membres d'une même famille étendue ou même lignage; composé des descendants d'un des fils d'Onamnyé, C'est ainsi

que les chefs de familles des hameaux de Nlongmelen, Mintimiatou et Nkolakok reconnaissent comme ancêtre Elouboum, l'un des fils d'Onamnyé. Les différents lignages majeurs (il est préférable de réserver le terme de clan, susceptible d'implications totémiques que nous ne développons pas ici) descendant d'Onamnyé sont représentés dans le diagramme ci-contre, qui ne représente toutefois le détail que de celui d'Elouboum, dont les descendants habitent les hameaux étudiés du groupement Mvog Onamnyé.

1) Le hameau de Mintimiatou.

Les chefs de famille qui l'habitent appartiennent tous à la lignée des descendants d'un même ancêtre, Nkana, l'une des femmes d'Elouboum. Un segment du clan apparaît ici : la descendance patrilinéaire à partir d'une même femme, en même temps que la forme patrilocale de son implantation.

Ces lignages mineurs constituent des branches distinctes, à l'intérieur d'un même lignage majeur constitué par des descendants d'un même ancêtre mâle tel qu'Elouboum; ces branches correspondent à la descendance de chacune des femmes de cet ancêtre. Le système de descendance est, quelle que soit l'extension du lignage et son origine, toujours patrilinéaire.

Les deux types de lignage apparaissent compacts, c'est-à-dire que les membres des uns et des autres semblent encore, dans la région étudiée, groupés le plus souvent dans les mêmes hameaux de mêmes villages.

A l'intérieur du hameau de Mintimiatou, occupé par le lignage mineur des descendants d'une même mère : Nkana, plusieurs groupes résidentiels apparaissent, moins nettement tranchés que les segments supérieurs, mais repérables cependant, et dont les membres remontent presque tous à des fils d'Elouboum et de sa femme Nkana. Ces groupes résidentiels, patrilocaux, correspondent à des familles étendues; ce sont les *ndébot*.

2) Le hameau de Nkolakok,

qui fait suite à celui de Mintimiatou toujours le long de la piste qui mène à la Sanaga, est habitée lui aussi en presque totalité par des chefs de famille appartenant au lignage mineur des descendants de Nkana.

3) Le hameau de Nlongmelen enfin,

situé lui aussi le long de la même piste, mais vers Obala et de l'autre côté du marché, est occupé en très grande majorité par des membres d'un autre lignage mineur, composé des descendants d'une autre femme d'Elouboum, Angene, qui avait donné naissance à un fils du nom d'Angene.

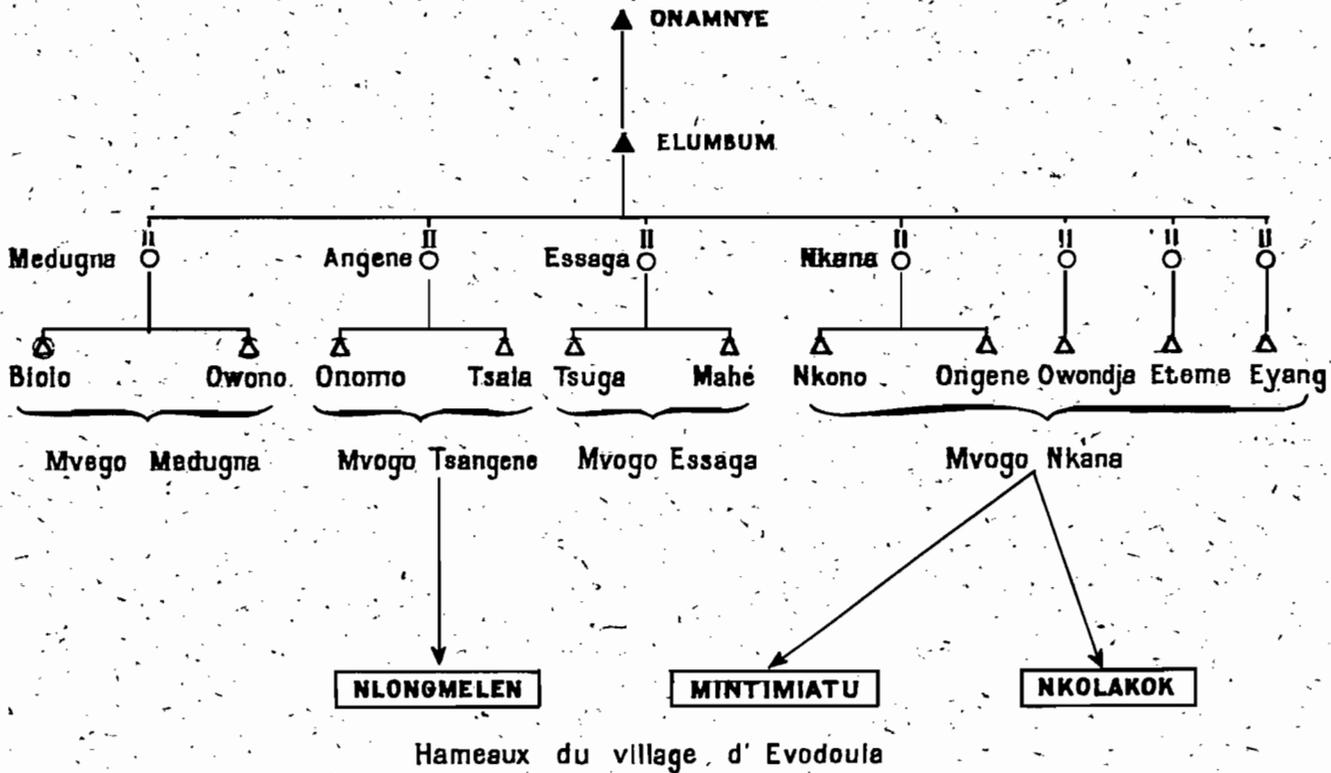
L'homogénéité de chaque hameau, du point de vue des lignages qui les composent, apparaît ainsi assez forte. Deux faits cependant ont contribué à perturber cette solidarité résidentielle.

D'une part l'implantation d'un marché entre les hameaux de Mintimiatou et de Nlongmele a séparé trois familles appartenant au lignage Tsangeme du hameau de Nlongmele (Nos 16, 17 et 18 de la figure 6).

D'autre part, et plus anciennement, il avait été procédé à un regroupement des chrétiens, dans ce même hameau de Mintimiatou, et quelques familles n'appartenant pas au lignage des Nkana s'y trouvent encore.

Ces quelques exceptions n'affectent cependant pas d'une façon générale la

répartition des groupes résidentiels en fonction des lignages mineurs qui les constituent comme on peut le voir d'après les cartes ci-jointes; et également d'après les diagrammes qui leur correspondent, qui mettent en évidence les liens de parenté parallèles aux liens résidentiels.

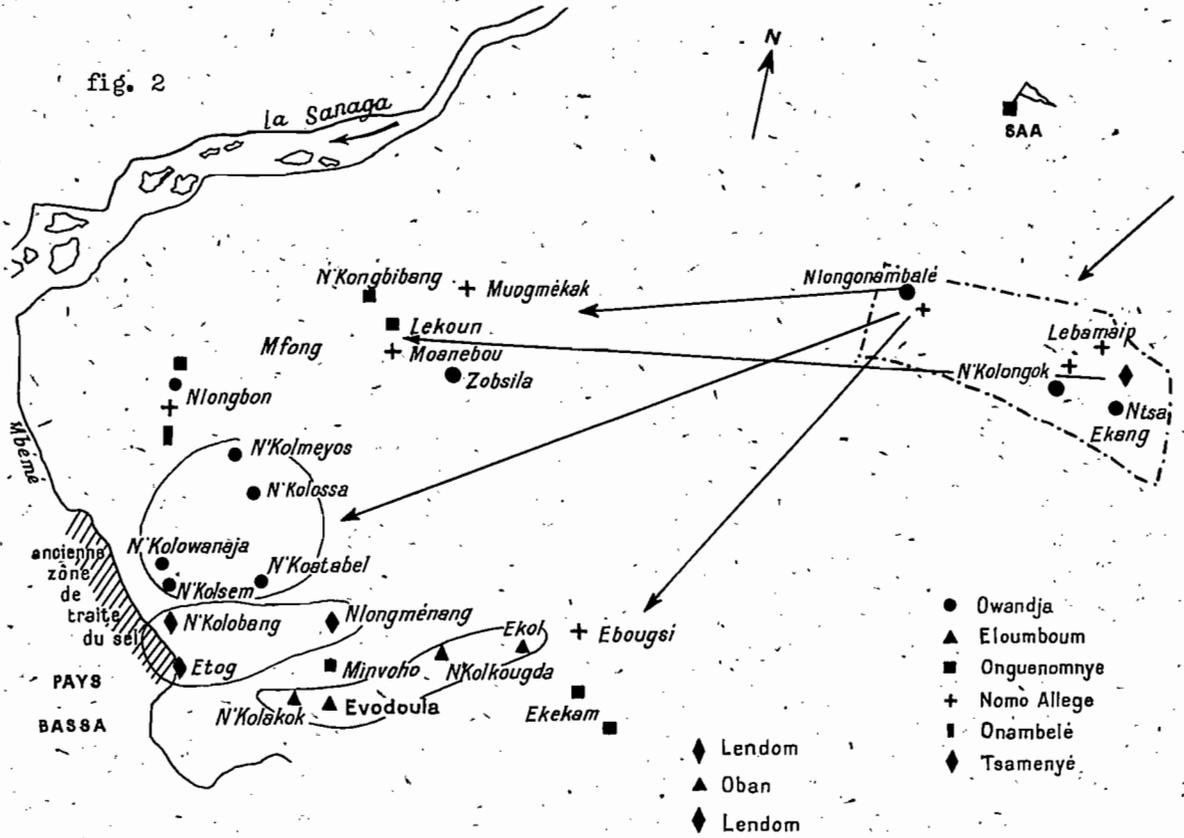


Les autres lignages du clan Eloumboum sont représentés par les habitants des hameaux voisins de Nkolakok, Minwoho, Nkolkougda.

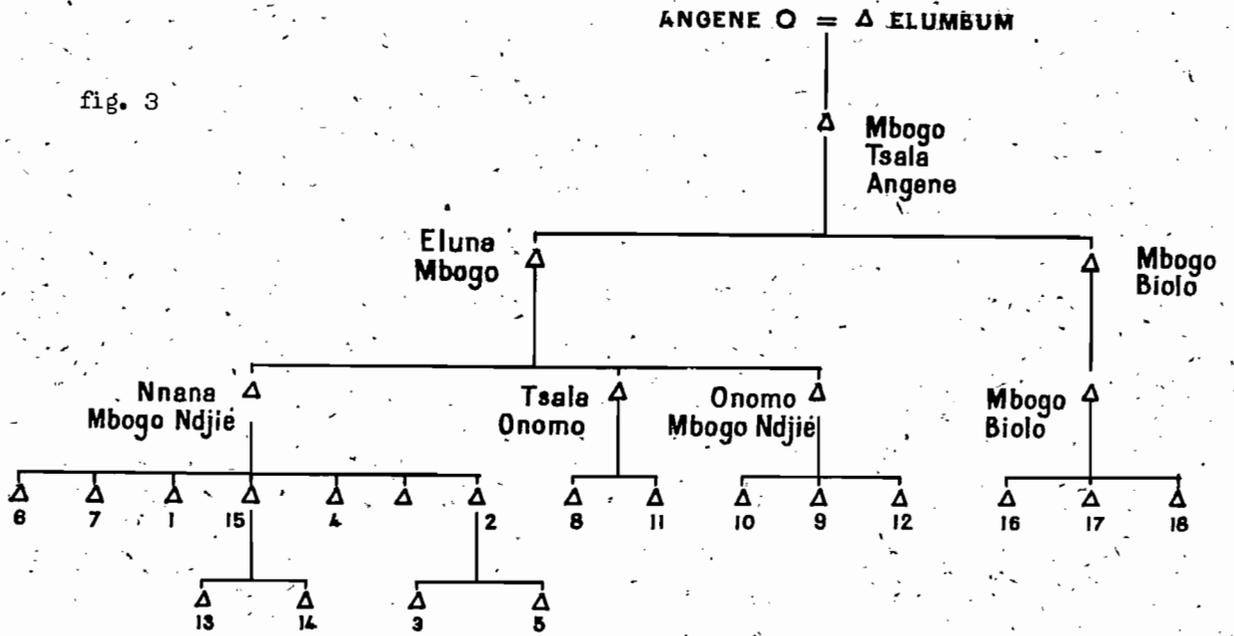
Cette homogénéité résidentielle du *ndèbot* correspondait à une forme d'implantation à la fois économique et familiale; les palmiers, richesse naturelle familiale avant que se développât la culture du cacao, étaient répartis entre les hommes par les chefs du *ndèbot*, eux-mêmes recevant la terre du chef de tribu. Le *ndèbot* constituait une unité socio-économique très solide, qui se manifeste encore, du point de vue résidentiel, et dans une grande mesure économique, les plantations de cacaoyers ayant été faites sur les terres du *ndèbot*.

Le *ndèbot* apparaît ainsi comme étant l'unité socio-économique de base dans l'organisation clanique ancienne; elle a en effet, comme on le voit dans l'analyse de la forme d'implantation du lignage Eloumboum, déterminé le type d'implantation des familles étendues, qui, encore actuellement, conservent une certaine homogénéité résidentielle.

Le *ndèbot* est composé de descendants, en ligne patrilinéaire, d'un même aïeul. Le terme a perdu cependant de son sens, l'administration l'employant pour désigner l'ensemble des individus groupés autour d'un ancien (dans la stricte organisation coutumière il en était d'ailleurs ainsi, le *ndèbot* étant placé sous l'autorité du *ntol*, l'aîné), et vivant dans le même groupe de cases. Ces *ndèbot* réunissent ainsi les descendants vivants d'un ancêtre récent (père



VILLAGES DE DISPERSION DES CLANS DE LA TRIBU DES ONAMNYE



LE LIGNAGE TSANGENE DANS LE HAMEAU DE NLONGMELEN

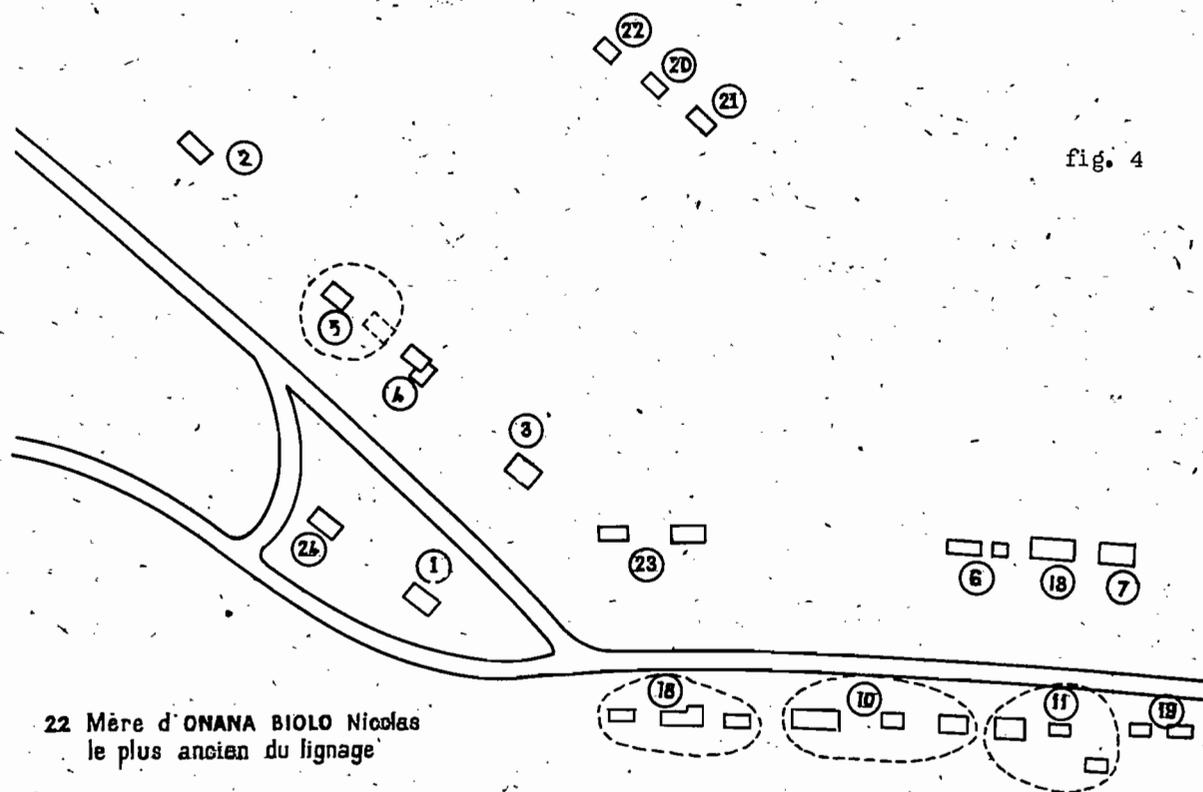


fig. 4

22 Mère d'ONANA BIOLO Nicolas
le plus ancien du lignage

Hameau de MINTIMIATU

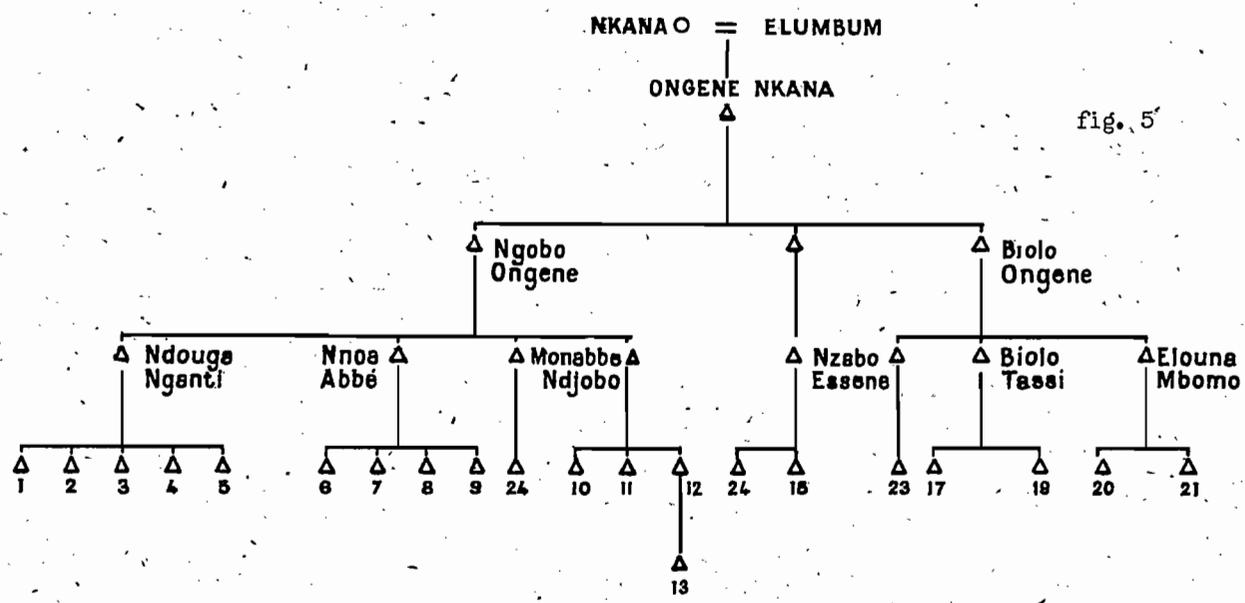


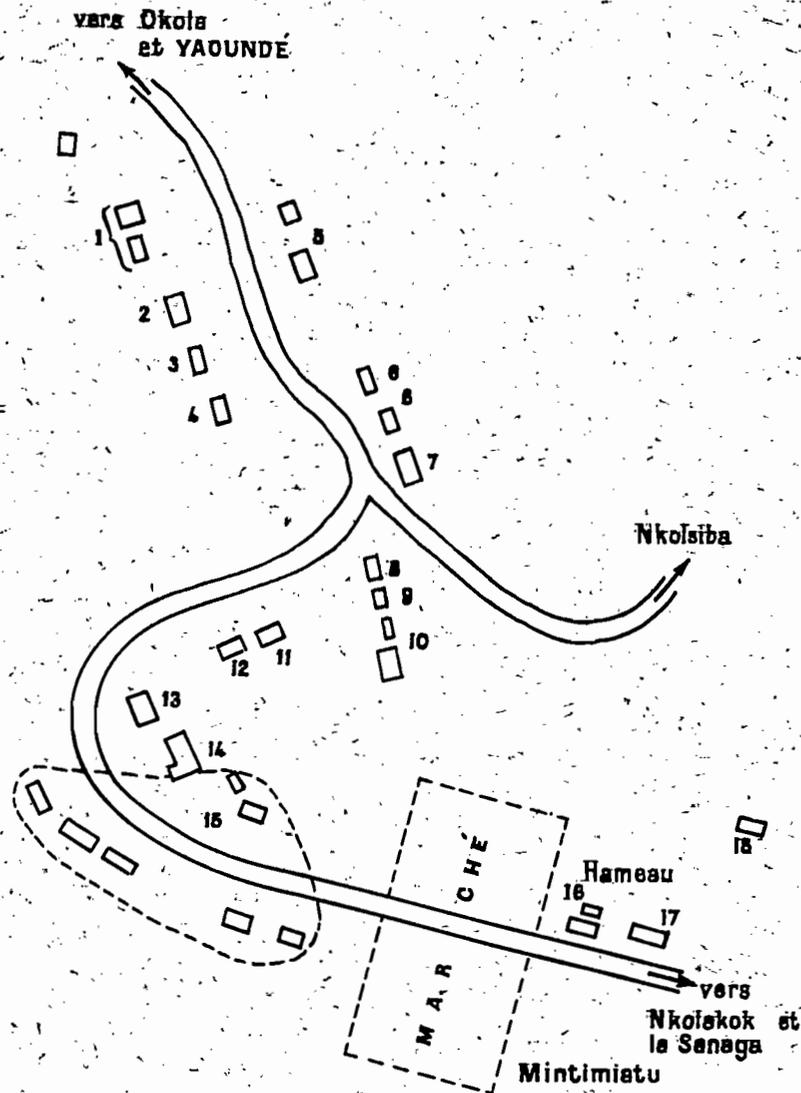
fig. 5

LE LIGNAGE NKANA DANS LE HAMEAU DE MINTIMIATU

(Les numéros renvoient aux chefs de familles du hameau occupant les cases figurées sur le plan de la page précédente)

ou grand-père) qui donne son nom au ndèbot, leurs conjoints et leurs enfants. C'est ainsi que selon les recensements administratifs les villages sont composés d'un certain nombre de ndèbot :

Nkolakok	21	ndèbot	447	habitants
Evodoula	12	ndèbot	344	habitants
Etok	13	ndèbot	533	habitants
Nkolabang	9	ndèbot	263	habitants
Nkolseng I	7	ndèbot	130	habitants
Nkolseng II	3	ndèbot	62	habitants
Nkolwouda	7	ndèbot	143	habitants
Nkodabel	8	ndèbot	109	habitants
Nnong-Menang	11	ndèbot	581	habitants
Minwoho	26	ndèbot	266	habitants
Nkolkougda	20	ndèbot	583	habitants
Ekol	8	ndèbot	246	habitants



HAMEAU DE NLONGMELEN
Membres du lignage TSANGÉMÉ

Ces *ndébot* administratifs sont en fait des familles étendues, réunissant tous les individus vivant autour d'un chef de famille; il ne s'agit plus du *ndébot* au sens vrai du terme, c'est-à-dire du segment de lignage mineur. Les véritables *ndébot* que distinguent les Eton d'Evodoula sont ceux qui constituent la descendance d'Eloumboum; celle-ci est répartie en 11 *ndébot* défini chacun par la lignée remontant à un fils de chaque femme d'Eloumboum, Nkana, Medougna, Angene, Essage, Bidjong, Bileng et Eyang; chacune de celles-ci a donné naissance à un ou plusieurs fils ancêtre d'un *ndébot*.

Ces *ndébot* du type traditionnel apparaissent ainsi comme des catégories un peu différentes de celles que désignent les Fang du Gabon sous le même nom; le *ndébot* des Eton de la Sanaga s'apparentait plutôt à ce que les Fang appellent le *nzam-bot*, c'est-à-dire le lignage mineur, le *ndébot* étant "le groupe patrilocal vivant".

Quoi qu'il en soit, le groupe correspondant au *ndébot*, uni par des liens patrilinéaires, résidentiels et économiques, a une réalité au niveau des hameaux d'Evodoula, et c'est ce qui importe du point de vue qui nous occupe ici : il existe, dans les villages Eton du Sud de la Sanaga, des communautés, hameaux, unis par des liens familiaux qui ne se sont pas encore affaiblis au point d'entraîner la dissociation résidentielle du groupe patrilinéaire (*ndébot*).

La solidarité du *ndébot* apparaît non seulement sur le plan résidentiel, mais aussi dans les domaines économiques et sociaux; en particulier, le chef du *ndébot* (le *ntol*, aîné) conserve encore dans de nombreux cas une autorité reconnue en matière de mariage; il accepte ou refuse encore souvent de donner une femme de son *ndébot*; il a voix prépondérante dans la discussion du montant de la dot. Le chef du *ndébot* a ainsi chez les Eton du pays Yaoundé le même rôle que chez les Fang du Gabon.

A l'intérieur du *ndébot* et du hameau, la cellule familiale la plus réduite est constituée par l'ensemble des individus vivant autour du même feu; c'est-à-dire généralement un homme, sa ou ses femmes, leurs enfants non mariés, des frères ou soeurs non mariés, souvent la veuve du père.

C'est ainsi que dans le hameau de Mintimiatou un groupe de trois cases abrite (Photographie Pl. II b) :

- case a : le chef de famille, Njana Owono, 28 ans, sa femme, sa mère (veuve), et le frère de celle-ci.
- case b : le chef de famille, Ekene Ngouga, sa femme, son enfant, sa mère, la soeur de sa mère et ses deux enfants.
- case c : une femme de son père décédé.

Un nombre important de femmes peuvent être réunies autour d'un chef de famille, même jeune, du fait de l'héritage par celui-ci des femmes de son père. C'est ainsi que dans le hameau Nlongmelen, tout un groupe de cases sont occupées par les veuves du père du jeune chef de famille. Cette unité résidentielle et familiale est composée de la façon suivante:

- case a : Zoaland Paul, 28 ans, sa femme, et deux enfants de 1 et 5 ans.
- case b : son frère, 25 ans, marié (monogame).
- case c : 1ère femme (veuve) du père de Zoaland, et 4 enfants.



Ph.II - Les habitations d'un groupe familial restreint.

- case d. : 2ème veuve du père, et 3 enfants.
- case e : 3ème veuve, sans enfant.
- case f : 4ème veuve, avec 4 enfants.
- case g : 5ème veuve, avec 2 enfants.
- case h : 6ème veuve, sans enfant.

Soit au total 23 personnes groupées autour de ce jeune chef de famille. Il est d'ailleurs rare de trouver un aussi grand nombre de veuves du père.

Un autre groupe familial, également de Mintimiatou comprend, résidant dans deux cases :

- le chef de famille, 35 ans, sa femme, et trois enfants de 3, 6 et 7 ans.
- deux femmes de son frère décédé, de 60 et 45 ans.
- son frère, marié, avec 2 enfants de 1 et 2 ans.
- le fils d'un ami, âgé de 10 ans, venu fréquenter l'école d'Evodoula.
- un ami du chef de famille, catéchiste, présent depuis six mois.

Soit un total de 13 personnes, groupées dans deux cases.

La composition de ces groupes familiaux restreints, et en général de tous ceux qui composent la population des hameaux étudiés, montrent que même ces unités résidentielles du type foyer sont assez larges, des liens d'alliance en particulier, unissant souvent certains de leurs membres au chef de famille

(c'est le cas des frères ou soeurs d'autres femmes du père, en particulier); l'héritage des femmes du père par ses fils tend à grouper, autour de l'un de ceux-ci, un certain nombre d'individus; la polygamie diminuant, cependant, les unités familiales résidentielles tendent à se restreindre et évoluent vers la famille du type conjugal, à laquelle s'ajoutent dans un grand nombre de foyers, les frères et soeurs non mariés, et les neveux et nièces lorsqu'ils sont orphelins.

Dans les hameaux sur lesquels l'enquête a porté, 139 individus étaient répartis en 62 cases, ce qui représente environ deux habitants par case. En effet, même dans une famille restreinte de quatre ou cinq membres (le mari, sa femme, deux enfants, et le frère célibataire du mari, par exemple), l'unité d'habitation comprend dans presque tous les cas d'une part la case où couche l'homme, d'autre part la cuisine, qui est la case de la femme, les enfants couchant soit dans la case du père (lorsqu'ils sont assez grands) soit dans celle de la mère. Dans les foyers polygames, chaque femme occupe une case avec ses enfants. Si un frère du chef de famille habite près de lui, il partage quelquefois sa case avec lui, ou bien possède la sienne, distincte, à côté.

Ce groupe restreint constitue une unité familiale, résidentielle, et économique; c'est le foyer, concrétisé par la cuisine; c'est-à-dire le groupe des individus qui mangent ensemble, les femmes cultivant les terres qui leur sont affectées par le chef de famille (leur mari, ou le fils de leur mari-défunt). Cette unité économique prend tout son sens du fait de la survivance pour une part importante, de l'économie de subsistance, sous deux formes :

- la cueillette, effectuée par les femmes et les enfants; ramassage de termites et chenilles qui jouent un rôle important dans l'alimentation(1); cueillette de fruits (mangues, citrons, noisettes, goyaves, karité, papayes, avocats);

A la cueillette s'ajoutent la chasse et la pêche dans les rivières en saison sèche.

- les cultures vivrières traditionnelles, effectuées par les femmes, sur brûlis, dans des portions de forêt débroussées par les hommes, chaque foyer ayant ses zones de culture, et ses réserves de chasse. La surface des terres cultivées par chaque femme est de 25 à 30 ares.

Seule une partie très faible de cette production familiale est commercialisée (5 à 10 %), ce qui montre bien la part de l'économie de subsistance au niveau de l'unité économique de base : le foyer. L'auto-consommation absorbe la presque totalité des récoltes, les femmes commercialisant à leur profit, lors du marché bimensuel, quelques poignées d'arachides, quelques bananes, un poisson, un tas de macabo.

Les groupes familiaux plus étendus, segments de lignage, *ndébot*, ont également une fonction économique, qui apparaît non plus dans la production et l'auto-consommation des produits vivriers, mais dans la culture du cacao et l'exploitation du palmier.

Les palmiers fournissent non seulement l'huile pour la consommation familiale, mais aussi les matériaux de base pour la construction des cases, laquelle, est une tâche effectuée en commun par les hommes du *ndébot*. La répartition des

(1) Les saisons sont distinguées suivant le genre d'insectes comestibles qu'elles apportent.

palmiers exploités dans la tribu est encore placée sous l'autorité des chefs coutumiers; chefs de *mvog* et de *ndèbot*.

Quant à la production de cacao, c'est une culture individuelle, dans la mesure où elle n'est pas soumise à l'autorité traditionnelle. Cependant, l'unité familiale au sein de laquelle on peut étudier ses formes et son rôle économique est étendue, car le revenu de la vente du cacao constitue l'ensemble des ressources monétaires dont, souvent, dispose un groupe important, tel que l'unité familiale et résidentielle que constitue un petit groupe de cases et qui comprend par exemple, dans le cas d'un chef de famille du hameau de Mintimiatou :

- le chef de famille : Onomo François, 35 ans.
- sa femme, 30 ans.
- deux femmes de son frère décédé, 60 ans et 45 ans.
- un frère du même père, 30 ans.
- la femme de celui-ci, 28 ans, et deux enfants de 1 et 2 ans.
- un ami, catéchiste, présent depuis 6 mois.

C'est avec le seul revenu de la plantation de cacao de ce villageois que doivent être acquis tous les biens de consommation, et effectuées toutes les dépenses importantes. Sur une plantation de cacao vit donc un groupe familial assez étendu.

Si la propriété des pieds de cacao est individualisée, d'ailleurs, l'exploitation en est souvent faite en commun, surtout sous la forme d'équipes de travail qui réunissent des voisins souvent parents, membres du même *ndèbot*.

C'est ainsi que deux équipes réunissent les hommes du hameau de Ngongmelen :

L'équipe 1 comprend 9 membres, tous appartenant au lignage Tsangene du *mvog Eloumboum*, et tous voisins (n° 2, 2, 5, 8, 10, 11, 13, 14 de la figure 6 et de la figure 3 montrant la composition du lignage Tsangene).

L'équipe 2 comprend les membres n° 1, 4, 6, 7, 9, 12 du même lignage et du même hameau.

Ces équipes travaillent surtout au débroussaage et au traitement phytosanitaire des plantations de cacao, sous la conduite de moniteurs du secteur de modernisation des cacaoyères institué par l'Administration. Leur organisation et leur composition ont été laissées à l'initiative des intéressés, qui ont eux-mêmes choisi les responsables.

Leur choix montre, dans la plupart des équipes, que le leader désigné n'est généralement pas un chef traditionnel, c'est-à-dire soit le *ntol* du *ndèbot*, soit le "porte-parole" (le *ntebe nchiang*, c'est-à-dire oint par les herbes des ancêtres) du lignage.

C'est ainsi que l'équipe du hameau de Nkolakok comprend des habitants du hameau de Mintimiatou la plupart appartenant au lignage Eloumboum, mais placée sous la responsabilité d'Onana Barnabé, responsable de l'équipe. Or celle-ci comprend Onana Nicola, le *ntol* du *ndèbot*, "notre grand-père à tous" disent les membres de l'équipe, et *ntebe nchiang*.

Ces équipes constituent donc une forme de groupement temporaire dans laquelle cependant jouent encore certains liens familiaux, du fait que leurs membres sont voisins et groupés dans le même hameau occupé par le même lignage mineur.

Il en est de même dans d'autres types de groupements nouveaux, tels que la "ligue de foot-ball" d'Evodoula qui était en formation au moment de l'enquête; sur 9 membres, habitants du quartier de Nkolakok, 7 appartiennent au lignage Nkana, 5 d'entre eux faisant également partie de l'équipe de travail d'Onana Barnabé.

Dans deux secteurs différents de la vie publique, le travail en commun dans les cacaoyères et les loisirs, se retrouvent ainsi en majorité, les membres du même lignage, par ailleurs voisins et habitants du même hameau.

Cependant, ces groupements "modernistes" tels que les équipes d'entretien des cacaoyères ou ligue sportive intègrent des éléments qui ne font pas partie du lignage mineur. C'est ainsi que dans l'équipe de travail d'Onana Barnabé, on trouve trois hommes du lignage Tsangeme; il est vrai qu'il s'agit de ceux qui habitent le hameau de Mintimiatou; ils ont donc un lien résidentiel avec les membres de l'équipe de travail dont ils font partie. Un lien résidentiel existe également entre tous les membres de la ligue de foot-ball.

11 équipes de travail existent, réunissant 107 hommes des hameaux de Nlongmelen, Nkolakok et Mintimiatou; chacune, comme celles dont il vient d'être question, comprend en grande majorité des membres d'un même *ndébot*, d'un même lignage mineur, qui sont en même temps des habitants d'un même hameau.

A l'échelon du hameau, et, parallèlement, du *ndébot*, apparaissent ainsi des relations de symbiose, qui se manifestent dans la vie commune quotidienne et qui sont fondées sur les liens de consanguinité en même temps que sur ceux qui créent la résidence commune, des formes nouvelles apparaissant dans ces cadres anciens.

En même temps, certains modèles coutumiers subsistent, qui, bien que quelquefois modifiés, contribuent à maintenir l'existence de ces cadres. C'est le cas de ceux qui concernent le mariage.

Dans la société Fang traditionnelle, le chef du *ndébot* était le "donneur de femmes"; les échanges de femmes entre *mvog* étaient une pratique courante en cas de conflits. Lorsque par exemple le *mvog Onamnyé* était en guerre avec le *mvog Nnama* (autre lignage majeur du groupe Eton), les anciens se réunissaient pour décider une alliance et la concrétiser par un mariage, qui donnait naissance à un *mokale* : l'enfant d'une fille qui s'était mariée dans un autre clan. C'est le chef d'un *ndébot* (le *ntol*, l'aîné) qui choisissait parmi les membres de son lignage mineur le père qui donnerait une fille pour que soit conclue une telle union.

Cette autorité de l'aîné, ciment de l'unité du lignage mineur devant le danger couru par le groupe pendant la période d'insécurité des migrations, a sans cesse décliné; actuellement encore, cependant, on assiste, dans le cadre d'une communauté comme celle des *Onamnyé* d'Evodoula, à des conseils de famille, présidés par le *ntol*, et au sein desquels se discute le montant de la dot exigée pour une femme du lignage.

La différence entre ces mariages actuels et ceux qui étaient autrefois conclus entre clans est qu'il s'agit maintenant pour les hommes du *ndébot*.

d'obtenir une somme assez élevée pour permettre à l'un d'eux de trouver à son tour une femme. Et c'est pourquoi tous les frères de la femme demandée participent à la discussion. Autrefois, il s'agissait, par le don d'une femme, de sauvegarder la sécurité du groupe devant un autre groupe hostile. Il s'agit maintenant de sauvegarder la sécurité financière du *ndébot* au sein de l'économie de marché, qui risque de compromettre les chances des jeunes hommes de fonder un foyer.

C'est ainsi qu'il est possible d'assister à Evodoula à des "palabres" de mariage, au cours desquels est discutée la valeur d'une fille à marier. Tous les hommes du lignage mineur y participent, comme le montrent les deux photos ci-après. Un nombre du lignage *Nnok* voulait épouser une soeur d'un habitant du hameau de Mintimiatou. La dot demandée fut de 80.000 francs et 18 cabris, demande qui fut acceptée, après discussion. Le prétendant donna 47.000 francs immédiatement.

A ces discussions prennent part certains membres du *ndébot* ayant un rôle particulier : l'aîné du lignage, le "porte-parole" (*ntebe nchiang*) et deux "juges".

C'est là la procédure actuelle qui marque la conclusion normale d'un mariage régulier. Autrefois, d'autres formes d'union étaient courantes : en particulier celle qui sanctionnait le rachat d'une dette. C'est ainsi qu'une femme du lignage Eloumboum fut restituée à la place d'un cabri emprunté; ou bien encore une femme était parfois comprise dans les cadeaux offerts à l'occasion d'un *bilaba* (Cf. ci-après).

En d'autres circonstances encore se manifeste la survivance et la solidité des biens unissant les membres non plus seulement du *ndébot*, mais encore ceux, plus larges, du lignage majeur, comprenant les quatre lignages Eloumboum, Tsamenyé, Ongenemnyé, et Owandja composant le *mvog* des Onamnyé. C'est le cas de la cérémonie de deuil dite *Essani*, qui commence tout de suite après la mort d'un membre de la tribu, au cours de laquelle une chèvre (*Kebetau*) offerte par le père du mort, est mangée en commun par les représentants des quatre lignages; autrefois, les maris des soeurs du mort apportaient des lances; aujourd'hui ils donnent cent francs. C'est l'oncle paternel du mort qui joue le rôle prépondérant dans la cérémonie; c'est lui en particulier qui réunit en brousse les représentants des différents lignages pour procéder à une enquête sur les causes de la mort. Actuellement, cette phase de la cérémonie est très rapide. Le jour où il fut possible d'assister à un deuil lors de l'enquête à Evodoula, les participants s'éloignèrent simplement de quelques centaines de mètres de la case du défunt, le long de la piste, et posèrent en quelques minutes les questions rituelles (Cf. Pl. IV, a). Ils revinrent ensuite à la case, en firent le tour en procession, portant un bâton (autrefois une lance), et se réunirent chez le père du défunt. Les femmes des frères du mort et d'hommes appartenant à son lignage ou aux autres lignages mineurs assistaient à la mise en bière, mais repartaient au village l'après-midi (Cf. Pl. III, b).

Un certain nombre de principes d'unification sont donc repérables au niveau du hameau d'une part (groupement résidentiel), des lignages majeur et mineur d'autre part (groupements de parenté); ces groupements ont par ailleurs une fonction économique, soit dans le cadre des survivances de l'économie de



Ph.III- Palabre de mariage. Les éléments jeunes dominant.

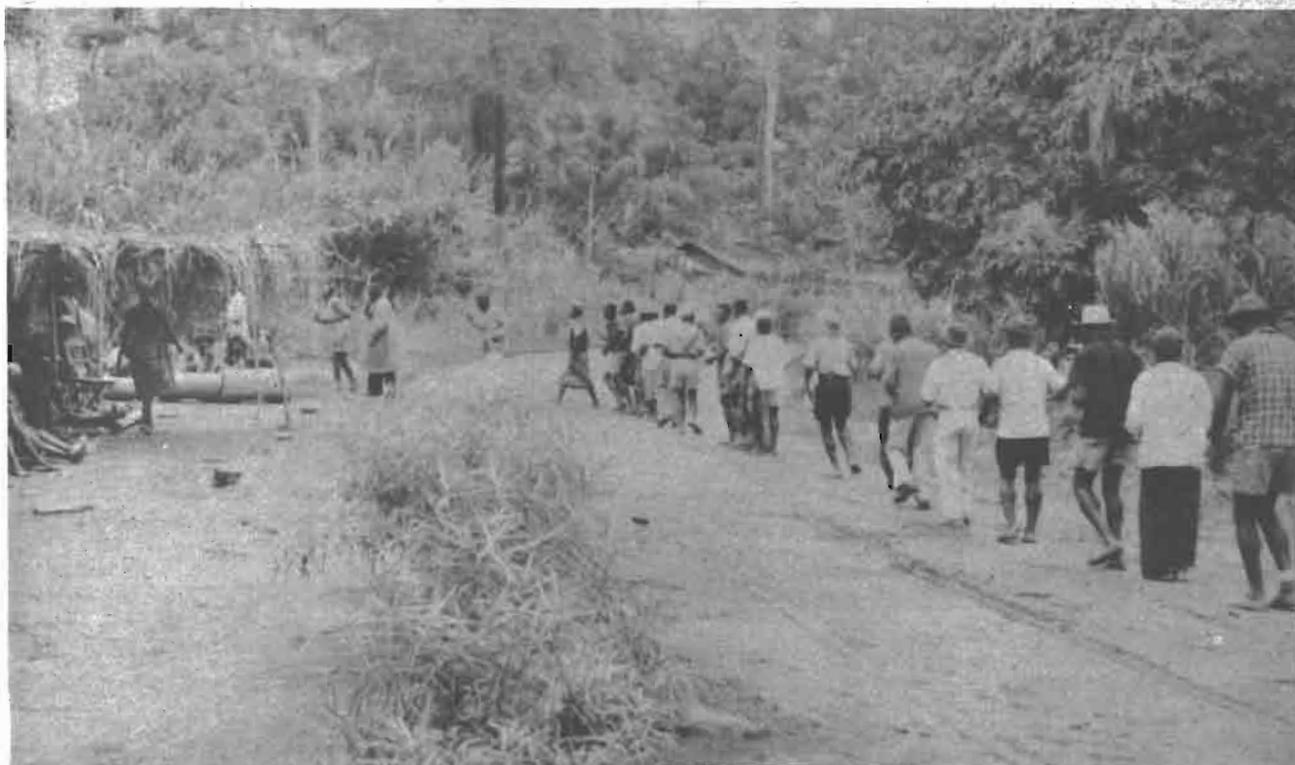
subsistance (foyer restreint) soit dans celui de l'économie nouvelle de marché (culture du cacao se faisant en partie en commun au sein des équipes de travail). Enfin les groupements du type lignage mineur (*ndèbot*) ont une fonction économique-familiale, qui se manifeste dans les formes actuelles du mariage, celui-ci étant le plus souvent soumis à l'autorité des hommes du lignage.

Un certain nombre de modèles, soit coutumiers soit nouveaux, sont ainsi respectés, qui assurent l'homogénéité du groupe installé dans une zone de vie collective telle que celle qui est représentée par le groupement Mvog Onamnyé II; ils en font une unité fonctionnelle, les différents organismes qui la structurent étant associés et réagissant mutuellement.

Toutefois, cette zone de vie communautaire est ouverte sur un environnement dont l'influence s'exerce sur ses membres; et des phénomènes de changement d'échelle s'observent au niveau des divers types de groupements ci-dessus décrits, mettant en relation entre eux les habitants de plusieurs hameaux, ou d'autres tribus.

Les liens entre membres de la même tribu jouent encore, en partie sous la forme d'une exogamie souvent encore respectée. Les relations qui existaient entre les Onamnyé fixés dans le groupement de Lebamzip après leur passage de la Sanaga et les Onamnyé partis en avant-garde pour faire le troc du sel avec les Bassa se poursuivent encore sous forme de visites échangées; à l'occasion de cérémonies comme l'*essani* (deuil), les représentants des quatre lignages du clan se réunissent. Dans les foyers des hameaux enquêtés, on trouve des membres de la tribu résidant à Lebamzip.

Par ailleurs, des relations commerciales sont établies avec les marchés des groupements voisins, avec la capitale, distante de 65 km, et avec d'autres régions du pays, en particulier avec Douala. Les ventes de produits vivriers ne représentent qu'une faible part de des transactions; par contre les achats de produits d'importation augmentent, en fonction des ventes de cacao; et ces échanges se font non seulement sur les marchés voisins, mais



Ph. IV - Les hommes du lignage majeur Eloumboum font en procession le tour de la case du mort (située à l'extrême gauche).



Ph. V - La tombe est creusée à côté de la case du défunt. Les femmes du lignage sont réunies devant celle-ci



Ph. VI - Les représentants des quatre lignages s'éloignent de la case du mort.



Ph. VII - Ils discutent pour déterminer les causes du décès. Le *ntebe nchiang* parlé au nom du lignage du défunt

encore à Yaoundé. Le développement des transports, la fréquence des déplacements montrent à quel point l'économie locale s'est ouverte.

Ces déplacements n'ont d'ailleurs pas toujours qu'un motif économique, comme le montre la liste des déplacements effectués par les membres des familles enquêtées en Juin-Juillet 1955.

<u>NOM</u>	<u>DESTINATION</u>	<u>MOTIF</u>	<u>MOYEN DE TRANSPORT</u>	<u>PRIX</u>
M.A.	Okola	Fête du 14 juillet	Bicyclette	-
T.J.	Yaoundé	Achat de disques	Camion	480
M.L.	Nlongbon	Visite à son père	à pieds	-
T.S.	Okola	Fête du 14 Juillet	Camion	gratuit
L.J.	Okola	Tribunal de la Subdivision	Camion	250
A.P.	Okola	Tribunal de la Subdivision	Bicyclette	-
N.C.	Okola	Réunion Société de Provoyance	à pieds	-
N.C.	Okola	Tribunal	Camion	300
N.B.	Okola	Fête du 14 Juillet	Camion	gratuit
N.B.	Yaoundé	Visite à sa fille	Car	280
N.B.	Okola	Tribunal	Camion	200
O.L.	Okola	Accompagne Chef de Village	Camion	125
O.L.	Yaoundé	Tribunal	Car	540
M.T.	Yaoundé	Tribunal	Camion	300
E.S.	Okola	Tribunal	Camion	200
E.D.	Yaoundé	Mariage du frère	Car	280
M.A.	Obala	Discussion sur un mariage	à pieds	-
M.D.	Obala	Discussion sur un mariage	à pieds	-
B.M.	Yaoundé	Accompagne le Chef	Camion	300
B.M.	Yaoundé	Location d'un camion (accompagné de témoins)	Car	840
O.F.	Okola	Tribunal	Camion	100
Z.M.	Efok	Visite à l'ami de sa belle-soeur	à pieds	-
T.J.	Efok	Visite à l'ami de sa belle-soeur	à pieds	-
N.O.	Okola	Visite à sa soeur aînée	-	75
M.T.	Okola	Visite à sa soeur aînée	-	75
Z.O.M.	?	Visite à sa fiancée malade	à pieds	-
M.A.	Okola	Juger des palabres entre familles	bicyclette	-
M.T.	Okola	Retirer acte de mariage	à pieds	-
O.E.J.	Okola	Service pour les chrétiens	auto	gratuit
O.J.	Yaoundé (2 fois) - Evodoula	Comité financier des Eglises presbytériennes	-	500
N.S.	Ngobo (20 km)	- Dispensaire pour les enfants	à pieds	-
N.J.	Ngobo (20 km)	- Dispensaire pour les enfants	à pieds	-
A.P.	Yaoundé	Visite à un camarade	-	325
A.P.	Yaoundé	Comité des Eglises presbytériennes	-	430
A.M.	Yaoundé	Chercher son frère opéré (Aller et retour)	-	300
M.T.	Yaoundé	Affaire achat auto	-	250
A.Z.F.	Yaoundé	Achats divers	-	-
M.H.	Yaoundé	Achats divers	-	-
M.E.	Saa	Visite à un frère moniteur	-	310

Ces déplacements montrent l'élargissement de la vie collective, et des modes de participation à l'environnement des membres de la communauté d'Evodoula. De plus en plus, il y a complémentarité entre les communautés rurales de ce type et

les centres urbains ou en voie d'urbanisation. Par ailleurs, parallèlement, on observe le développement de la mobilité écologique, de la mobilité sociale et de la stratification économique et professionnelle.

La complémentarité de la ville et de la communauté rurale se manifeste d'une part par le nombre des séjours plus ou moins longs effectués dans un centre urbain par les habitants du village, d'autre part par les échanges de biens entre eux et leur famille restée dans le milieu coutumier. Il y a participation croissante du groupe local, du type hameau ou village, et segment familial, à la société plurale.

Le degré de participation est, dans une certaine mesure, évalué en fonction de la différenciation professionnelle. Celle-ci, dans la tribu Onamnyé, est la suivante : sur 10.660 habitants, on compte, pour 2.835 hommes valides adultes : 2.677 planteurs, 58 commerçants et employés de commerce (clarks et market-boys), 65 percevant une solde administrative (dont 40 en tant que chefs de groupement, assesseurs de tribunaux coutumiers, secrétaires de chefferies), 11 agents des services techniques et sociaux (moniteurs d'enseignement, agents d'agriculture, infirmiers), 23 artisans (tailleurs, maçons, menuisiers).

A ces chiffres, il convient d'ajouter environ 1.800 absents, dont la moitié d'hommes. Cette émigration peut sembler importante; en réalité, il ne s'agit pas, dans la majorité des cas, d'un départ massif des hommes dans les villes. Le mouvement des jeunes hommes de 20 à 30 ans de la brousse vers la ville ou les chantiers est certes important; dans le seul groupement d'Evodoula, sur 2.942 individus recensés, on compte 704 absents, dont 50% sont des hommes de cette classe d'âge, partis sur les chantiers d'Edéa - (construction d'une centrale électrique, travaux publics importants), dans la grande plantation d'hévéas de Dizangué, et surtout à Douala. Beaucoup cependant reviennent, et, sur 100 hommes interrogés à Evodoula, plus de 25 avaient travaillé pendant un certain temps comme salariés provisoirement "détribalisés" avant de revenir s'installer comme planteurs dans leur tribu.

Parmi les 1.800 individus absents, on note également un fort pourcentage (15%) d'enfants partis dans un établissement scolaire, quelquefois proche. Il n'est pas rare de voir un enfant quitter ses parents pour aller suivre simplement le cours moyen ou préparer le Certificat d'Etudes Primaires dans une école distante de 40 ou 50 km. Dans ce cas, il habite chez des membres de son clan ou de sa tribu, ou des amis de son père.

Ces types de liaison entre ville et brousse sont intéressants, car ils permettent de repérer certains modes d'intégration dans le contexte global, et une certaine dynamique de la stratification sociale; dans le cas des travailleurs urbanisés provisoirement, par exemple, il s'agit d'une forme d'aliénation temporaire analogue à celle décrite par P. Mus sous le nom de marxisme asiatique : sous l'emprise de la communauté tribale encore solide, le prolétaire revient dans son village et "frappé d'annulation un temps complet de son existence". Il y a dans le cas de ces travailleurs fidélité aux modèles socio-économiques essentiels à la vie du groupe : formes de mariage, par exemple, système de la dot. Même absent, il entretient certains liens avec la tribu : il envoie des cadeaux, fait des délégations de solde, accueille les jeunes de son village venus comme lui en ville pour un temps.

D'autres types d'intégration au nouveau système par mutation de formes anciennes ont été repérés au niveau du groupement d'Evodoula, leur dispersion étant par

ailleurs confirmée par les sondages; en particulier les mouvements associatifs, par exemple du type "mutuelle de prêt". C'est le cas du *djana*. Il s'agit d'une association restreinte d'individus mettant en commun leurs ressources, afin de disposer tour à tour de la totalité des versements. Ces sociétés de prêt mutuel, que l'on trouve aussi bien en A.O.F. qu'en A.E.F. (par exemple chez les Balali-Bassoundi et chez les Mbochi du Moyen-Congo), et qui semblent remonter aux débuts de l'économie de traite, permettent de grosses dépenses qui seraient impossibles pour un individu seul : construction de maison, et surtout constitution d'un petit fonds de commerce de market-boy par exemple.

Une autre forme d'association est représentée par les équipes de travail, qui entretiennent les plantations de cacaoyers, et qui sont constituées sur la base des liens familiaux, réunissant des membres du même *ndébot* ou du même clan, qui sont d'ailleurs voisins, habitants du même hameau.

Tous ces faits peuvent éclairer également le problème de la stratification sociale, qui apparaît lié à certaines facultés d'adaptation à la dépendance du groupe tribal vis-à-vis de la société globale et du système d'économie mercantile. Les membres de la tribu des Onamnyé recherchent des formes d'adaptation à une certaine aliénation, caractérisée par l'emprise de l'administration sur la production du cacao, entièrement contrôlée aux divers stades de la culture, de la récolte, du conditionnement et de la vente. Cette emprise apparaît par exemple dans le caractère obligatoire de l'appartenance du planteur à la Société Africaine de Prévoyance (S.A.P.), organe para-administratif pour lequel une cotisation est perçue en même temps que l'impôt. Cette dépendance du planteur est également ressentie en fonction des variations du prix d'achat du cacao en fonction des fluctuations du marché mondial.

Dans ce contexte, les hommes les plus riches, *nkouma kouma*, qui disposent d'un certain capital en femmes et marchandises, conservent une certaine marge d'indépendance. Il est certes possible de distinguer une certaine différenciation suivant le revenu. A Evoudoula, les trois catégories fiscales de planteurs correspondent à des revenus différents, on compte :

- 33 chefs de famille ayant en moyenne 159 pieds de cacao, c'est-à-dire un revenu moyen, en 1953, de 7.500 frs.
- 11 chefs de famille ayant en moyenne 503 pieds de cacao, c'est-à-dire un revenu moyen de 25.000 frs.
- 17 chefs de famille ayant en moyenne 1.095 pieds de cacao, c'est-à-dire un revenu moyen de 50.000 frs.

Cette stratification est corrélative de la situation matrimoniale, les hommes les plus riches étant ceux qui ont le plus de femmes, et le plus grand prestige. Celui-ci était un facteur déterminant, autrefois, du statut individuel, et s'évaluait par exemple à l'occasion du *bilaba*, forme de potlach par lequel se manifestait une certaine solidarité économique entre individus possédant beaucoup de richesses, c'est-à-dire de *bioum* (marchandises) utilisables pour le paiement des dots.

On peut observer actuellement certaines formes de solidarité entre membres de strates économiques différentes, et par exemple un fait caractéristique à cet égard est le nombre très important de prêts en nature ou en espèces à l'intérieur du groupe familial, surtout du *ndébot*. Il apparaît ainsi une forme d'entraide.

entre membres du groupe familial et résidentiel qui peut être considéré comme une forme de défense contre l'emprise de la société globale.

Si le statut d'homme riche tend à se dissocier de celui de chef, le prestige de la richesse étant lié à une certaine forme de participation au système économique monétaire, il n'y a pas pour autant, semble-t-il, formation d'une véritable classe de bourgeois ruraux.

Un autre mode de participation à la société globale dans un groupement rural a été repéré au niveau de la tribu des Onamnyé; il est défini par le statut des employés de l'administration et des services techniques (agriculture, santé, élevage, enseignement). Souvent étrangers à la région où ils sont affectés (selon le système administratif de ségrégation) ils tendent à constituer un groupe ayant un comportement de caste; ils sont souvent tenus à l'écart, ont des difficultés à se ravitailler. Dans une région de cultures riches, leurs revenus sont nettement inférieurs à ceux d'un grand nombre de planteurs, et ils ne participent pas aux mouvements associatifs tribaux.



III. CONCLUSION

Le procès d'adaptation d'un groupe limité comme la tribu des Onamnyé du groupement d'Evodoula doit être ainsi observé dans le cadre du procès régional d'évolution, dont le début a été marqué par l'influence à distance du commerce portugais sur le littoral, qui s'est poursuivi ensuite dans le contexte de l'économie de traite allemande, et qui est caractérisé actuellement par l'emprise économique, administrative et politique de la société globale coloniale.

Des facteurs de dissociation, et, concurremment, des facteurs d'unification de la communauté locale, apparaissent ainsi au niveau du village et du groupement, de la famille étendue et du lignage; les formes d'entraide entre membres des groupes familiaux et résidentiels homogènes étant nettement repérables et permettant d'affirmer l'existence de types de communautés locales à la fois villageoises (résidentielles) et claniques, ou tout au moins lignagères, le terme de clan devant être réservé, car il est préférable de ne l'utiliser que dans les cas où apparaissent des implications totémiques.

Il est apparu que cette homogénéité de la communauté locale n'était pas atteinte, ou tout au moins menacée, par les facteurs de dissociation tels que l'exode momentané d'une fraction de la population adulte jeune, qui, si elle effectue des séjours temporaires dans des centres urbains tels que Douala, tend cependant, à revenir s'installer dans son village d'origine.

Cette homogénéité a, outre les survivances des structures coutumières, des aspects modernistes, tels que les équipes de travail. Les premières réalisations en matière d'éducation de base ont montré que la solidarité entre membres du même *ndébot*, du même lignage, pouvait se concrétiser, et jouer effectivement lorsque des tâches communes immédiatement utiles à la collectivité, étaient proposées. Tout particulièrement, les structures les plus solides semblent être celles qui permettent à la communauté d'assurer sa sécurité économique. L'insécurité territoriale, qui résultait de l'opposition entre les groupes tribaux pour la possession des femmes et des marchandises de traite, est devenue, dans le contexte de l'économie monétaire et de la nouvelle division du travail, une insécurité plus proprement économique, due essentiellement à la fragilité de l'unique mode de ressources : la vente du cacao, soumise aux aléas du marché mondial. Devant cette insécurité, le groupe local réagit dans deux directions : acquisition de revenus grâce aux salaires gagnés à l'extérieur, pendant un certain laps de temps; resserrement de l'homogénéité et de la solidarité du groupe familial du type *ndébot*, afin d'améliorer la production du produit essentiel de traite : le cacao. La solidarité du groupe local de production est un réflexe de défense qui se traduit par exemple par les équipes de travail en commun. Il y a véritablement tendance à l'union pour la production appuyée sur les liens résidentiels et familiaux encore solides. De plus, le foyer conserve son sens, celui que lui donne le rôle économique fondamental de la femme, seule productrice de toute la part locale de la subsistance

Les principales tensions manifestées sont dues d'une part à l'appropriation des femmes par les hommes riches, c'est-à-dire surtout par les membres du *ndébot* ayant hérité de cacaoyères, c'est-à-dire de sources de revenus monétaires; d'autre part aux difficultés dues aux fluctuations de la vente du cacao. D'autre part, la faiblesse de cette communauté locale est due à l'absence d'investissements rentables, et à la faiblesse de l'épargne.

Compte tenu du fait que des structures coutumières et que parallèlement des tendances modernistes à l'entr'aide se manifestent dans ces groupes ruraux, il semble indispensable de les utiliser pour faire évoluer ceux-ci dans le sens de l'organisation d'un véritable paysannat. La démocratisation du type occidental introduite par exemple sous la forme des nouvelles "communes rurales" (des délégués des divers groupements étant nommés par le chef de Subdivision pour décider de réalisations locales telles que création d'écoles ou de dispensaires, tracés de routes, opérations agricoles diverses) ne s'adapte qu'imparfaitement à la faible envergure des groupes réellement homogènes et solidaires. C'est à l'échelon du village, et du lignage, qu'il serait possible, encore maintenant, d'obtenir l'adhésion spontanée et efficace des groupes véritablement structurés. Et c'est dans le sens de l'amélioration de la sécurité économique que ce dynamisme collectif devrait être orienté, par l'éducation du producteur, d'une part, mais aussi par celle du consommateur vers une utilisation féconde de son capital. Cela ne sera possible, encore une fois, qu'en agissant au niveau des véritables groupements, et non par l'intermédiaire de représentants plus ou moins réels de la communauté, désignés plus en fonction de critères administratifs que réellement sociologiques. C'est ainsi en particulier qu'un immense effort éducatif reste à faire en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail et de production au niveau de l'unité économique élémentaire qu'est le foyer(1). C'est ainsi également que dans le domaine de la distribution des produits, et particulièrement des produits alimentaires, tant locaux qu'importés, bien des solutions du type coopératif ou mutualiste sont possibles, qui incluent une participation active de la communauté.

L'expérience de la section habitat du Service de Fonds commun des S.I.P. a montré que l'éducation du consommateur, et l'orientation de l'épargne vers des formes constructives, sont possibles.

Dans une communauté telle que le village administratif d'Evodoula, composé de plusieurs hameaux, mais réunissant des membres d'un même lignage, les liens de consanguinité restent très forts. Les liens fondés sur les relations de voisinage correspondent à cette parenté. Par ailleurs, même certaines tensions provoquées par exemple par la compétition pour les femmes, par la nouvelle stratification socio-économique, sont atténuées du fait de la survivance de ces liens; en outre, la pression des modes de production extérieurs, ou de l'environnement économique, ainsi que des instances politiques, juridiques, fiscales, administratives, tend à provoquer une réaction de défense de ces communautés locales qui ne sont pas encore assez dissociées pour subir passivement leur atteinte.

Les collectivités eton du type Evodoula sont encore assez vivantes, en conclusion, pour qu'il soit possible d'envisager leur aménagement et le développement en faisant appel à leurs structures propres. Leurs membres se groupent spontanément pour certains travaux qu'ils jugent utiles et qui tendent à assurer

(1) Cf l'étude du Dr. R. Masseyeff sur l'alimentation dans le groupement d'Evodoula.

leur sécurité économique; des leaders existent, qui sont parfois des chefs traditionnellement écoutés, tels que les *nbebe nchiang* (porte-parole du lignage), les *ntol* (aîné) des *ndébot*, ou bien encore des leaders nouveaux: chefs d'équipes de travail, organisateurs de sociétés de prêt mutuel (*ndjana*), d'équipes sportives. C'est en tenant compte de tous ces facteurs qu'il sera possible d'acquérir la participation active de la population à un mouvement éducatif et progressiste, appuyé sur une nouvelle conception du F.I.D.E.S., c'est-à-dire sur des formules d'assistance technique adaptées aux nouvelles structures politiques et à la personnalité de la région considérée.



Ph.VIII - Abe Jean, chef du groupement d'Evodoula, nettoie sa cacaoyère

SCIENCES HUMAINES OUTRE-MER

Rapports du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer



LE GROUPEMENT D'EVODOULA (Cameroun) Etude socio-économique

par

J.C. PAUVERT

Sociologue, Chargé de Recherches
à l'O.R.S.T.O.M.

J.L. LANCREY-JAVAL

Économiste

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, boulevard des Invalides
PARIS 7^e

1957